



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion extraordinaire du Conseil des commissaires de la *Commission scolaire des Îles* du mardi 14 juillet 2015 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Messieurs
Francine CYR (présidente) Isabelle CUMMINGS (CES* 3) Mylène PRESSEULT (parent du secondaire)** Huguette REID (CES* 8) Linda TURBIDE (EHDA) Annie VIGNEAU (CES 6)	Jean CORMIER (parent du primaire) Sony CORMIER (CES 7) Jean-Yves LAPIERRE (CES 5) Bernard RICHARD (CES 1) Jules RICHARD (CES 2) Sylvain VIGNEAU (CES 4)
<small>*CES = circonscription électorale scolaire ** participation téléphonique</small>	

formant le quorum requis (5 commissaires parmi les 9 ayant droit de vote).

--	--	--	--

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente de même que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

- Onze (11) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par monsieur Jean-Yves Lapierre, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 30 juin 2015;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Budget 2015-2016 et adoption du taux de taxe;
5. Correspondance;
6. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
7. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-080)

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 30 juin 2015

Il est proposé par madame Linda Turbide, appuyée par monsieur Jules Richard, que le procès-verbal de la réunion du 30 juin 2015 soit adopté, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-081)

3. Période de questions-commentaires du public

Aucune question ni commentaire.



4. Budget 2015-2016 et adoption du taux de taxe

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), la Commission scolaire des Îles doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de 71 299 \$ et que ce montant est égal à la limite d'appropriation du surplus accumulé au 30 juin 2014 autorisé par le MEESR. (Ce montant représente 1,9 % du surplus cumulé au 30 juin 2014 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux);

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 827 986 762 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de taxe scolaire nominal est fixé à 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation;

ATTENDU QUE le montant de l'aide additionnelle est de 583 605 \$ (équivalent à 0,07048 \$ du 100 \$ d'évaluation);

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Îles contribuera à même son budget de fonctionnement pour un montant de 100 000 \$ (0,01208 \$ du 100 \$ d'évaluation);

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de taxe scolaire effectif est fixé à 0.26744 \$;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Huguette Reid, appuyée par madame Annie Vigneau, que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyant des revenus de 21 470 870 \$ et des dépenses de 21 542 169 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,26744 \$ / 100 \$ d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-082)

5. Correspondance

- Lettre de remerciement de l'école Polyvalente pour la remise d'une bourse à un élève finissant;
- Confirmation du MEESR d'une enveloppe de 8 000 \$ pour un projet d'exploration professionnelle de métiers traditionnellement masculins.

6. Période de questions-commentaires du public

- La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, profite de l'occasion pour remercier les membres du Conseil pour leur travail soutenu et elle souhaite à tous un très bel été.

7. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 19 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2015-083)

Francine Cyr, présidente

Donald Chiasson, secrétaire général